

**Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session des Orientations Budgétaires

Rapport 05-003: Rapport annuel sur la situation du département en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

**Intervention de Patrice BADUEL**

*Conseiller départemental Billère et Coteaux de Jurançon*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président, chers collègues,

Je souhaite intervenir rapidement sur ce rapport, déjà pour saluer le travail de toutes celles et tous ceux qui y contribuent mais aussi pour enrichir de propositions concrètes le travail déjà mené.

Comme l'a dit Stéphanie Maza dans son propos introductif, nous n'avons pas eu l'occasion de nous exprimer sur le sujet en commission, je vais donc le faire maintenant.

Si l'on regarde les indicateurs que vous nous présentez : les effectifs, l'organisation du travail, les types de recrutement, la rémunération etc., il me semble qu'il manque un biais qui est peu souvent pris en compte et qui pourtant, est le socle de tous les autres.

Il s'agit de l'adéquation entre le diplôme et la fonction exercée.

Nous voyons trop souvent, dans la fonction publique, et il serait intéressant de le mesurer, des personnes et il faut le reconnaître souvent des femmes, qui occupent des fonctions qui ne correspondent pas à leur niveau de diplôme.

Du coup, on se retrouve avec des postes de catégorie C occupés par des personnes surqualifiées, ce qui d'un côté, amenuise les chances de recrutement des personnes dont le niveau de qualification correspond effectivement à ce qui

est recherché, et de l'autre des femmes qui atteignent le plafond de verre beaucoup plus tôt.

Cela se mesure d'ailleurs aux postes à haute responsabilité, qui restent, encore et toujours, occupés par des hommes.

L'autre question qui nous préoccupe est bien évidemment celles des violences et là encore, il nous semble que des mesures simples pourraient être mises en place au sein de l'Institution.

Cela existe ailleurs, il s'agit de fiches de signalement. De façon anonyme, disponible pour chaque agent, cette fiche permet de signaler, pour soi ou pour un ou une collègue, un problème de harcèlement, de souffrance personnelle, bref de donner l'alerte.

Au-delà de la volonté d'exposer une situation pour qu'elle cesse, cela permet d'enclencher le processus pour libérer la parole.

Nous l'avons vu avec les mouvements des dernières années, les personnes victimes de harcèlement sexuel, moral, n'ont pas seulement besoin de pouvoir parler, mais aussi de comprendre qu'elles ne sont pas seules.

Et il me semble que l'Institution doit proposer le cadre pour cette démarche, qui n'a rien d'évident.

Lorsque vous subissez, notamment de la part d'un supérieur hiérarchique, des propos ou gestes totalement inappropriés, vous allez surtout avoir tendance à vous taire, par peur, par honte parfois.

Cet outil des fiches de signalement est un premier pas vers la fin des comportements que l'on ne veut plus supporter.

Enfin, je crois qu'il nous faut aussi prendre conscience du devoir d'exemplarité qui nous incombe, à nous, les élus départementaux.

Le sexisme ordinaire perdure et il nous appartient d'être vigilant dans nos propos.

Je regrette d'avoir entendu récemment parler de l'intérêt d'attirer des « cadres et leurs épouses qui les suivront ».

Je regrette encore plus, puisqu'il question ici d'identité et de genre, que le sénateur des Pyrénées-Atlantiques qui siège dans cet hémicycle puisse voter contre l'interdiction des thérapies de conversion.

Vous vous en êtes expliqué dans un communiqué, mais permettez-moi de vous dire que vos justifications restent offensantes, non seulement pour toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de ces pseudo-thérapies ignobles, mais aussi pour toute personne qui considère d'abord chaque être humain comme son semblable, avant de s'intéresser à son orientation sexuelle.

Avec le groupe de gauche, nous saluons donc le travail entrepris par la collectivité pour un sujet, qui, nous le constatons tous les jours, reste encore un idéal.

Je vous remercie.